

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du 28 aout 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit aout<sup>û</sup>, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-six août deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

**Etaient présents :** DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine,

**Absents représentés :** BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse représentée par DONADEY Pierre, ZIZZO François représenté par SOUMATI Marie-Christine, BRACCO Patrice représenté par DUPONT Martine, VRIGNON Bertrand représenté par VALLAURI Jean-Claude, DORDE Maëva représentée par NITART France, LACOUT Philippe représenté par ROMERO Muriel,

**Absents excusés :** DUQUESNE Céline, DOTTAIN Laurence, SIMON Raphael, ANTHOINE-SAVARY Kathia, CHIBANI Franck,

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

### Délibération n°: 25 08 18

#### Objet :

#### Récompenses baccalauréat 2025-mention très bien

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'on pourrait récompenser les jeunes escarénois qui ont obtenu une mention « Très Bien » au Baccalauréat 2025.

Il propose d'attribuer une somme de 150 euros pour la mention « Très bien » et 200 € pour la mention « Très bien » avec félicitations du jury.

Pour en bénéficier, les lauréats devront se présenter en mairie avec l'original du diplôme, un justificatif de domicile et un relevé d'identité bancaire.

Le conseil est invité à se prononcer sur la mise en place de ce système de récompense pour l'année 2025.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

-Décide d'attribuer une somme de 150 € pour récompenser les jeunes escarénois qui ont obtenu une mention « Très Bien » au Baccalauréat 2025,

-Décide d'attribuer une somme de 200 € pour récompenser les jeunes escarénois qui ont obtenu une mention « Très Bien », avec félicitations du jury, au Baccalauréat 2025,

Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : *12/09/25*

AR Prefecture

006-210600573-20250828-250818-DE  
Reçu le 11/09/2025  
Publié le 11/09/2025

-Autorise monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents afférents

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 09

Nombre de votants : 15

**Pour :** DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, ZIZZO François, BRACCO Patrice, VRIGNON Bertrand, DORDE Maéva, LACOUT Philippe,

**Contre :** /

**Abstentions:**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE**  
Rolande SABLAYROLLES



**LE MAIRE**  
Docteur Pierre DONADEY



Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : 12/09/2025

**AR Prefecture**

006-210600573-20250828-p250818-DE  
Reçu le 11/09/2025  
Publié le 11/09/2025